



Ville du Grand-Saconnex

Rapport d'activité 2013



Sommaire

<u>Conseil administratif</u>	p. 3
<u>Conseil municipal</u>	p. 9
<u>Administration communale</u>	p. 15
<u>Action sociale</u>	p. 19
<u>Fondations communales</u>	p. 21
<u>Information et communication</u>	p. 22
<u>Activités culturelles</u>	p. 24
<u>Sports et loisirs</u>	p. 28
<u>Sécurité et prévention</u>	p. 32
<u>Rénovation et entretien des bâtiments</u>	p. 35
<u>Aménagement des parcs</u>	p. 36
<u>Urbanisme</u>	p. 38
<u>Circulation et transports</u>	p. 42
<u>Protection de l'environnement</u>	p. 44
<u>Développement durable et Cité de l'énergie</u>	p. 45
<u>Finances</u>	p. 47
<u>Renseignements pratiques</u>	p. 48





M. Jean-Marc Comte, M. Bertrand Favre, Mme Elizabeth Böhler-Goodship

C onseil administratif

Chères Saconnésiennes,
Chers Saconnésiens,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le bilan de l'année 2013 et vous en souhaite une bonne lecture.

Durant la période sous revue, le Conseil administratif a largement consacré ses travaux à préparer l'avenir du Grand-Saconnex. Il a abordé les différents chantiers communaux dans une perspective de développement urbanistique cohérent et conséquent, en partenariat avec les autorités cantonales et les acteurs privés, sans omettre les questions de mobilité et de développement durable.

Il peut se réjouir, notamment, de la réalisation réussie de l'immeuble du 211, route de Ferney, du parc du Pommier, agrémenté d'œuvres d'art, ainsi que du chemin des Coudriers. Il a mené des opérations écologiques majeures comme l'opération éco-sociale, la lutte contre les mégots, la création d'un second potager urbain, en soutenant une politique écotoyenne symbolisée par le sigle « Nature en ville ».

Soucieux de maintenir une excellente qualité de vie au sein de la commune, les autorités ont eu à cœur de proposer divers événements ou infrastructures qui favorisent la cohésion sociale et anticipent les évolutions démographiques et sociologiques, avec des projets dynamiques comme Sport pour tous, Ciné au château ou la future Maison de la famille.

Ce rapport présente, au fil des dossiers thématiques, l'ensemble des actions réalisées sur l'année écoulée, en soulignant également les projets en cours d'élaboration qui demandent un suivi sur plusieurs années et une continuité dans la politique de cette législature.

Le Conseil administratif remercie l'administration communale et les Conseillers municipaux qui participent pleinement à la gestion complexe du Grand-Saconnex et à son développement.

M. Bertrand Favre, Maire
Mme Elizabeth Böhler-Goodship, Conseillère administrative
M. Jean-Marc Comte, Conseiller administratif





La Ferme Sarasin

Répartition des dicastères

Mme Elizabeth Böhler-Goodship

(suppléant : M. Bertrand Favre)

- Administration générale et personnel
- Finances
- Familles et écoles
- Activités culturelles et manifestations
- Sports et sociétés
- Etat civil et naturalisations
- Fonds de décoration

M. Bertrand Favre

(suppléant : M. Jean-Marc Comte)

- Equipements publics et énergie
- Locaux communaux et gérance immobilière
- Parcs et cimetières
- Protection civile et militaire
- Service du feu et sauveteurs auxiliaires
- Sécurité municipale et police
- Agriculture

M. Jean-Marc Comte

(suppléante : Mme Elizabeth Böhler-Goodship)

- Affaires immobilières
- Urbanisme
- Transports et mobilité
- Domaine public et éclairage
- Routes et assainissement
- Voirie et matériel de fête
- Environnement
- Développement durable et Agenda 21





Campagne du Château

Répartition des fonctions

Du 1.6.2012 au 31.5.2013

Présidente et Maire :	Mme	Elizabeth Böhler-Goodship
Vice-président :	M.	Bertrand Favre
Membre :	M.	Jean-Marc Comte

Du 1.6.2013 au 31.5.2014

Président et Maire :	M.	Bertrand Favre
Vice-président :	M.	Jean-Marc Comte
Membre :	Mme	Elizabeth Böhler-Goodship

Du 1.6.2014 au 31.5.2015

Président et Maire :	M.	Jean-Marc Comte
Vice-présidente :	Mme	Elizabeth Böhler-Goodship
Membre :	M.	Bertrand Favre





du 01.01.2013 au 31.12.2013



La Mairie du Grand-Saconnex

Conseil municipal

Groupe apolitique du Grand-Saconnex

Madame Sandra Portier
Monsieur Eric Portier

Parti démocrate-chrétien

Madame Nadja Burkhardt
Madame Peta Girod
Madame Francine Mamin-Tissot
Monsieur Philippe Mettral

Parti libéral-radical

Monsieur Raymond Chabry
Monsieur Olivier Légeret
Monsieur Ivan Manola
Madame Ana Medeiro
Monsieur Antoine Orsini
Madame Claudine Perrotin-Duret
Monsieur Eric Steiner

Parti socialiste

Madame Laurence Bürkhalter
Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama
Monsieur Michel Pomatto

Les Verts

Madame Carole Ammane Studer (jusqu'au 30.06.2013)
Monsieur Tristan Balmer Mascotto
Monsieur Gérard Bise
Monsieur Francisco Bradley (depuis le 14.10.2013)
Monsieur Pierre Eckert
Madame Alvina Garcia Martin (depuis le 16.09.2013)
Monsieur Laurent Jimaja
Madame Lisa Mazzone (jusqu'au 31.08.2013)

UDC

Monsieur Christophe Chollet
Monsieur Patrick Hulliger
Madame Eliane Michaud Ansermet





Composition du Bureau du Conseil municipal

Du 01.01 au 30.05.2013 :

Président :

Monsieur Michel Pomatto

Vice-Président :

Monsieur Laurent Jimaja

Secrétaire :

Monsieur Antoine Orsini

Du 01.06 au 31.12.2013 :

Président :

Monsieur Laurent Jimaja

Vice-Président :

Monsieur Antoine Orsini

Secrétaire :

Madame Eliane Michaud Ansermet



*Bureau du Conseil municipal
du 01.01.13 au 30.05.13*



*Bureau du Conseil municipal
du 01.06.13 au 31.12.13*



Composition des Commissions permanentes

Affaires sociales, culture, sports

Présidente :

Madame Nadja Burkhardt

Rapporteur :

Madame Eliane Michaud Ansermet

Membres :

Madame Carole Ammane Studer (jusqu'au 30.06.2013)

Madame Laurence Bürkhalter

Madame Alvina Garcia Martin (depuis le 16.09.2013)

Monsieur Olivier Légeret

Madame Claudine Perrotin-Duret

Monsieur Eric Portier

Aménagement du territoire, mobilité

Président :

Monsieur Olivier Légeret

Rapporteur :

Madame Francine Mamin-Tissot

Membres :

Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama

Monsieur Francisco Bradley (depuis le 14.10.2013)

Madame Lisa Mazzone (jusqu'au 31.08.2013)

Madame Eliane Michaud Ansermet

Monsieur Antoine Orsini

Madame Sandra Portier

Equipements publics

Président :

Monsieur Michel Pomatto

Rapporteur :

Madame Sandra Portier

Membres :

Monsieur Raymond Chabry

Monsieur Christophe Chollet

Monsieur Pierre Eckert

Madame Peta Girod

Monsieur Ivan Manola





Environnement

Président :

Monsieur Eric Portier

Co-Rapporteurs :

Madame Ana Meideiro

Monsieur Ivan Manola

Membres :

Monsieur Tristan Balmer Mascotto

Madame Nadja Burkhardt

Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama

Madame Eliane Michaud Ansermet

Finances

Président :

Monsieur Antoine Orsini

Rapporteur :

Monsieur Patrick Hulliger

Membres :

Monsieur Laurent Jimaja

Madame Peta Girod

Monsieur Michel Pomatto

Monsieur Eric Portier

Monsieur Eric Steiner

Naturalisations

Président :

Monsieur Patrick Hulliger

Membres :

Monsieur Gérard Bise

Monsieur Raymond Chabry

Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama

Monsieur Philippe Mettral

Madame Sandra Portier



Prévention, Sécurité

Président :

Monsieur Eric Steiner

Rapporteur :

Monsieur Michel Pomatto

Membres :

Monsieur Tristan Balmer Mascotto

Monsieur Christophe Chollet

Madame Ana Medeiro

Monsieur Philippe Mettral

Madame Sandra Portier

Réclamation (TPC)

Membres :

Monsieur Christophe Chollet

Monsieur Pierre Eckert

Monsieur Cruz Melchor Eya Nchama

Madame Peta Girod

Madame Claudine Perrotin-Duret



La salle du Conseil municipal





La Mairie du Grand-Saconnex

A dministration communale

L'administration communale compte 7 services (Secrétariat général, service de l'administration, service technique, service des bâtiments, service de la police municipale, service de la voirie et service des parcs) composés de 70 employés répartis sur 10 sites (Mairie, service technique, les écoles primaires, la salle communale des Délices, la Ferme Sarasin et le centre sportif du Blanché).

L'État civil

L'office d'arrondissement de l'état civil du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy est situé physiquement dans la mairie de Pregny-Chambésy mais délivre ses prestations aux Saconnésiens notamment. Il compte deux officiers d'état civil et regroupe les offices des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy.

Au Grand-Saconnex, ce sont 30 mariages qui ont été célébrés et 1 naissance qui a été annoncée. L'office a également effectué 13 reconnaissances en paternité, 18 changements de noms et a enregistré 30 décès.





63.0 postes
70 personnes

Technique

5.4

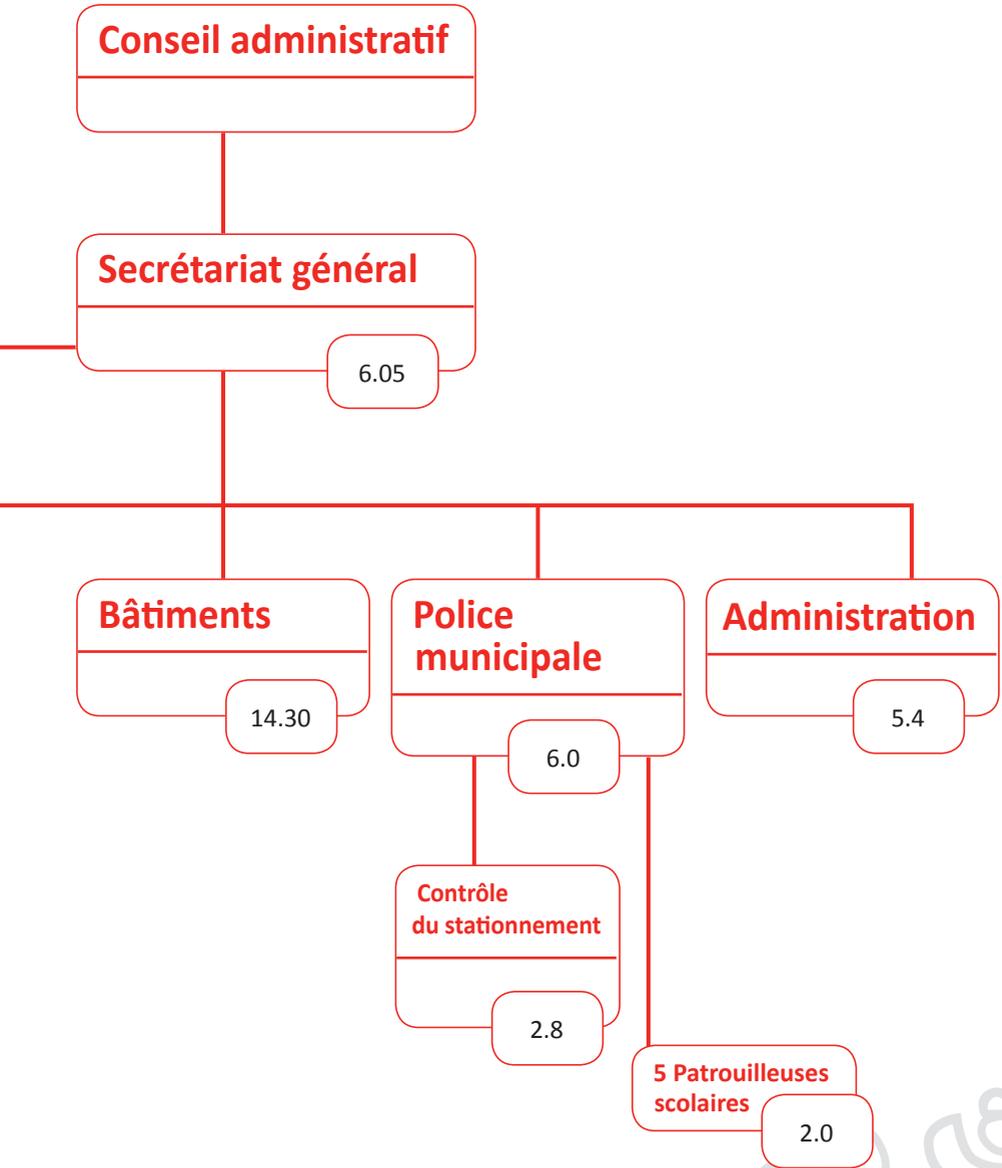
Voirie

10.0

Parcs

10.95







Sortie en bateau des aînés du Grand-Saconnex

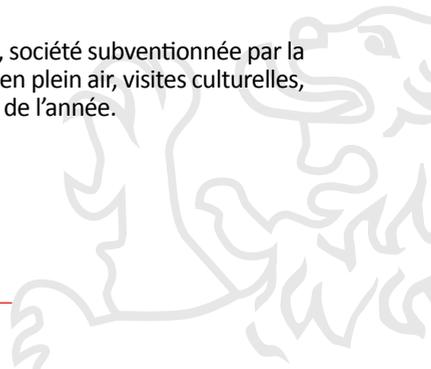
Action sociale

Une prestation novatrice pour améliorer les relations parents-enfants et de nombreuses animations pour les personnes âgées sont à souligner dans le travail mené par les acteurs de l'action sociale.

Animations pour les aînés

Les personnes âgées ont l'occasion de s'intégrer dans la vie sociale de la commune par la mise en place d'activités diverses.

- L'EMS Résidence de Saconnay propose, tous les derniers mardis du mois, un repas à sa salle d'animation où résidents et Saconnésiens sont conviés. Ces repas sont accompagnés par de la musique : concert de piano en janvier, récital de chant en février et répertoire de Joe Dassin en juin.
- Chaque mois, l'assistante sociale communautaire propose des cafés-croissants, sur inscription. En moyenne, une dizaine de personnes se retrouvent autour de la table à cette occasion, se faisant servir par des jeunes Saconnésiens engagés et coachés pour l'occasion par les Travailleurs sociaux Hors Murs.
- Les transports gratuits des personnes âgées à destination de Balexert, dorénavant sous l'égide de l'Association Transports Saconnésiens, ont lieu les mercredis, selon un calendrier à disposition à la Mairie.
- En mai, la commune a rendu hommage à ses habitants nés en 1923, au nombre de 18. La salle communale des Délices a accueilli ces nonagénaires pour une partie officielle et un buffet dînatoire.
- En mai, les aînés du Grand-Saconnex ont participé à la traditionnelle sortie en bateau pour une croisière sur le Léman.
- En septembre, une conférence sur le thème de la sécurité était proposée aux aînés. Des intervenants tels que la police cantonale ou des représentants IMAD ont exposé aux personnes présentes les règles principales à connaître et à appliquer pour se sentir en sécurité chez soi.
- En décembre, plus de 400 aînés ont participé à la fête de Noël organisée par la commune.
- Notons que l'Association Mosaïque 50 & plus, société subventionnée par la commune, propose de nombreuses activités en plein air, visites culturelles, jeux de société et autres ateliers tout au long de l'année.



Action préventive en milieu familial (APMF)

L'Action préventive en milieu familial propose une nouvelle aide éducative professionnelle destinée aux familles du Grand-Saconnex. Des éducateurs et éducatrices diplômés et au bénéfice d'une solide expérience soutiennent les familles dans les démarches éducatives, relationnelles et de communication.

L'APMF est le résultat d'une volonté partagée par les professionnels de l'éducation spécialisée et les autorités communales de soutenir les familles en difficulté.

Ce soutien mis en place en 2013 s'inscrit dans une politique de diversification des prestations où la relation parents-enfants est au centre des préoccupations des acteurs sociaux. Les professionnels qui accompagnent les familles rendent compte de l'évolution de la situation à leur responsable direct dans le cadre de la Fondation officielle de la jeunesse (Foj). Le Grand-Saconnex est la première commune à mettre à disposition cette prestation novatrice au service de ses habitants.

Cours de français

En collaboration avec l'Université Ouvrière Genevoise (U.O.G.), la commune propose aux étrangers installés sur le territoire de suivre des cours de français adaptés, leur permettant ainsi de s'intégrer plus facilement dans leur nouvel environnement. En juin 2013, 27 étudiants, sur les 39 initialement inscrits, se sont vu remettre un diplôme, après une année de cours. A la rentrée scolaire de septembre, ce sont 45 personnes qui se sont inscrites et qui ont dès lors entamé un cycle de cours d'une année académique.

Opération chaises longues – les quinze premiers jours de juillet et les quinze derniers jours d'août, les Travailleurs sociaux Hors Murs et le Centre de loisirs ont proposé des chaises longues et une buvette au nouveau parc du Pommier.

Fondations communales

La ville du Grand-Saconnex compte trois fondations communales :

- la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement ;
- la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance ;
- la Fondation communale du Grand-Saconnex « Les Aînés ».

Rapports d'activité

Les rapports d'activité des trois fondations communales peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement

p.a. Mairie du Grand-Saconnex
Route de Colovrex 18
CP 127
1218 Le Grand-Saconnex



Rue Alberto-Giacometti 5-7

Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance

p.a. Ferme Sarasin
Ch. E.-Sarasin 47
1218 Le Grand-Saconnex
Ainsi que sur le site Internet www.petiteenfance.ch

Fondation communale du Grand-Saconnex « Les Aînés »

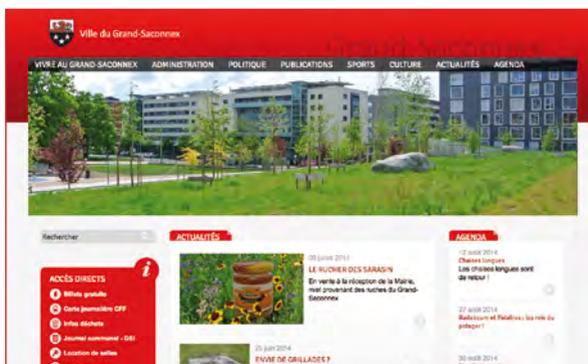
p.a. Résidence de Saconnay
L'Ancienne-Route 78
1218 Le Grand-Saconnex





Information et communication

Un site Internet modernisé répond aux demandes des habitants et un magazine communal mensuel donne les principales informations sur la vie de la commune. Par ailleurs, la page Facebook a été conçue pour les adeptes des réseaux sociaux.



Le site Internet

Le Grand-Saconnex avait modernisé son site Internet en 2012 afin d'offrir de nouveaux services en ligne. Articulé sur 8 menus principaux, il répond aux demandes d'information du public et permet de télécharger des formulaires communaux, d'accéder au guichet virtuel et de consulter les services de la commune en ligne. Le site www.grand-saconnex.ch est mis très régulièrement à jour et donne accès aux principales informations dont les Saconnésiens ont besoin : cartes CFF, lieux de sport, parcs et futurs aménagements en matière d'urbanisme.

Notons que depuis mars 2013, l'application Green map pour smartphone est désormais disponible. La Green map met en valeur les initiatives locales en matière de développement durable (produits locaux, mobilité douce, etc.). L'application permet d'afficher une carte et de connaître des points d'intérêt sur le thème du développement durable qui se situent au Grand-Saconnex. La carte version papier est toujours disponible à la Mairie.

Le Grand-Saconnex informations

Le magazine communal est publié chaque mois à 5'400 exemplaires et distribué aux habitants de la commune. Le secrétaire général en est le rédacteur en chef, entouré d'une équipe dynamique. Une annonce a été publiée en décembre pour rechercher de nouveaux jeunes pigistes sur la commune. Ce journal relate les événements importants de vie de la commune, les principales décisions du Conseil municipal ; il donne une visibilité aux associations locales et aux activités culturelles, musicales et sportives.



Campagne anti-mégots

Une campagne de sensibilisation au sujet des mégots sur l'espace public a été lancée en octobre 2013. Deux personnes revêtues de mégots géants se sont promenées dans les rues du Grand-Saconnex afin de sensibiliser le public et ont distribué plus de 1'300 cendriers de poche. Le but était de faire passer le message de ne plus jeter par terre son mégot mais d'utiliser le cendrier le plus proche.

Ces déchets occasionnent un désagrément esthétique dans l'environnement urbain et leur élimination a un coût pour la collectivité. Le nombre important de mégots ramassés quotidiennement par le service de la voirie a pu être constaté: un récipient transparent placé devant la mairie a recueilli le fruit de ce nettoyage durant une semaine. Pendant cette période, des cendriers de poche étaient remis gratuitement aux habitants.



Notons que les effets négatifs du déchet se font sentir sur la pollution de l'eau, des sols et que des risques d'atteintes à la faune sauvage et domestique existent. De plus, ce petit détritrus a besoin de 12 ans pour se dégrader.

A ctivités culturelles

L'agenda culturel 2013 de la ville du Grand-Saconnex était particulièrement riche et varié. Pour la première fois, des soirées cinéma en plein air et l'installation insolite de pianos ont fait vivre les parcs de la commune.

Musique – en septembre, la commune a proposé une soirée consacrée au pianiste, compositeur, homme politique et diplomate polonais que fut Jan Paderewski, organisée en collaboration avec la Mission de Pologne.

En décembre, le concert de la St.-Nicolas a accueilli un duo flûte - piano avec Jean-Claude Hausmann, Saconnésien de longue date et Seiko Tsukamoto, pianiste de niveau international.

Contes – en mars, parents et enfants du Grand-Saconnex ont pu participer à un spectacle de contes et récits pour tout public dès 10 ans, proposé par 7 conteuses : « Héraclès et ses douze travaux ».

Humour – en février, la commune a accueilli le spectacle de Sarkis, un humoriste genevois. Traitant de sujets familiaux, sociaux ou existentiels, le spectacle « Sarkis et autres incongruités » se situait entre sketches et stand-up.

Arts visuels – en avril, pendant 10 jours, la Ferme Sarasin a accueilli une exposition « Kaléidoscope », sous la conduite de la curatrice Renée Furrer. Thème ouvert, qui a permis aux artistes de montrer, de manière variée, leur vision de la commune sur 3 cadres mais avec la technique de leur choix.

Poterie – en juin, une exposition et un marché se sont tenus à la Ferme Sarasin, afin de présenter le travail et les œuvres des participants, sous le thème « De terre et de feu... céramique ». La Ferme Sarasin a accueilli des potiers céramistes de renom qui ont présenté leur travail en grès, porcelaine, faïence, à haute cuisson (plus de 1000°).

Le Marché des créateurs s'est tenu pendant deux semaines en octobre à la Ferme Sarasin. Une vingtaine d'artistes y ont proposés des pièces uniques, créées avec soin. Une exposition de photos a eu lieu en avril. Organisée par la commune, elle avait pour thème la magie du voyage.

Films-conférence – « Sur les traces de la Croisière noire » traversée de l’Afrique en période coloniale. 83 ans plus tard, l’expédition « Biotreck Africa » s’élançait sur les mêmes traces avec des valeurs bien différentes.

Film-conférence de Katia Lafaille « Katia, au plus près du ciel ». Trek movie, carnet de route d’une aventure humaine exceptionnelle, le film présentait des paysages grandioses et la volonté de se surpasser de cette native de Genève.

Film-conférence de Dominique Wavre « Le Vendée Globe » en présence du charismatique navigateur venu présenter l’épreuve de voile hauturière.



Logo of the Ville du Grand-Saconnex.

Le Vendée Globe
Conférence de Dominique Wavre

Jeudi 14 novembre 2013 à 20h
Salle communale des Délices

Entrée libre - Buvette

Route de Coloveres 20 - Le Grand-Saconnex - www.grand-saconnex.ch



Logo of the Ville du Grand-Saconnex.

Jeudi 31 janvier 2013 à 20h

Katia, au plus près du ciel
Une aventure de Katia Lafaille

Salle communale des Délices
ouverture des portes à 19 h 15

Explorer notre planète à l'énergie de son corps, se découvrir dans le dépassement de soi et partager mes aventures avec vous donne un sens à ma quête d'exploratrice éco-sportive. Katia Lafaille

Route de Coloveres 20, 1218 Le Grand-Saconnex - Tél. 022 920 99 00





Festival Antigél

Cette année, les programmateurs ont misé sur l'insolite et l'inattendu. Pour la 2e année consécutive, le Grand-Saconnex était partenaire d'Antigel, un festival qui a lieu durant la période la plus froide de l'année à savoir de fin janvier au 10 février. Le concept est inchangé : produire des artistes locaux dans des lieux insolites, salles de sports, usines et parking. Au programme 2013, au Grand-Saconnex, Peaches et le danseur G. Guilherme ont investi la halle de la gare CFF de l'aéroport pour un spectacle chorégraphique. L'hôtel Starling a accueilli début février d'autres danseurs, dont l'australien M. Day. Au détour des couloirs, ils ont recréé un « hôtel chorégraphique » en laissant libre cours aux mouvements entre le mobilier de l'établissement.

Ciné au Château

Pour la première fois, la commune a organisé Ciné au Château, dans la campagne du château, deux soirs en juillet. Au programme, des films qui ont connu un grand succès dernièrement : « Intouchables » et « Le prénom ». Le public, qui était invité à venir avec chaises pliables, couvertures et pique-niques, a répondu en nombre.



Jouez, je suis à vous

Du 10 au 23 juin, dans les rues du Grand-Saconnex ainsi que dans 7 autres communes, 2 pianos marqués « Jouez, je suis à vous » ont été déposés à l'attention du public. Au parc des Délices et à côté de l'école du Pommier, ces pianos étaient à disposition du public qui pouvait se les approprier et en jouer librement. « Play Me I'm Yours » a été organisé dans plus de 30 villes dans le monde. Cet événement musical spontané était organisé pour la première fois dans la commune.



Sports et loisirs

Les autorités communales élargiront l'offre en matière d'infrastructures sportives avec le démarrage des travaux de « Sport pour tous » au parc Sarasin. La commune accueille fièrement, depuis des années, des champions dans plusieurs catégories, dont le basketball.

Hommage aux champions

En mai, la commune du Grand-Saconnex a accueilli pour la première fois la 43^e cérémonie de l'Hommage aux Champions. Cette cérémonie organisée par la Ville de Genève, le Canton et l'Association des communes genevoises s'est déroulée dans l'antre des Lions de Genève, à la salle du Pommier du Grand-Saconnex. L'esprit de la cérémonie est d'honorer les athlètes qui, par leur persévérance et leur travail, ont obtenu le titre de Champion de Suisse. En 2012, près de 600 titres de champions de Suisse toutes catégories confondues ont été obtenus par des athlètes faisant partie d'un club genevois.



Les Lions de Genève



En février 2013, les Lions de Genève, l'équipe phare du canton qui évolue en ligue nationale A de basketball, a remporté le premier titre de l'histoire du club en s'adjudgeant la prestigieuse Coupe de la Ligue 2013. Ce parcours remarquable s'est poursuivi tout au long de la saison, puisque les Lions se sont facilement qualifiés pour le tour final du championnat (play-off), où ils ont atteint la finale. Opposés à l'équipe des Lugano Tigers, les Lions, dans leur salle du Pommier, ont remporté le 5^{ème} match, décisif pour le titre. Ils sont ainsi devenus champions suisses pour la première fois de l'histoire du club et la première fois depuis... 1988, date du dernier titre de champion suisse remporté par un club genevois. Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile des Lions de Genève ont lieu dans la salle du Pommier et le club est soutenu par la commune.



Projet « Sport pour tous »

Les travaux ont démarré à la fin octobre 2013 pour des aménagements sportifs dans le parc Sarasin. Il s'agit de l'installation de 2 terrains de football, de 3 terrains de beach volley, de 6 pistes de pétanque et de tables de ping-pong. Un parcours vita et un parcours de disc-golf complètent le projet. Cet aménagement est réalisé en partenariat avec Palexpo, qui met à disposition le site.

A côté du skate parc créé il y a plusieurs années, cet ensemble d'aménagements sportifs augmentera de manière importante l'offre de la commune en matière d'infrastructures sportives. L'ouverture est prévue au printemps 2014.

Les courts de tennis rénovés

Le revêtement des sols, ainsi que la bulle qui couvre les courts de tennis en hiver, ont été rénovés. Les sols ont été recouverts d'une moquette saturée de terre battue, la membrane sous pression de la bulle a été remplacée et la sortie de secours réadaptée. L'éclairage des courts de tennis a été également modifié par des installations plus économiques (voir page 35).

L'utilisation du centre sportif du Blanché est principalement réservée aux associations.

Il compte trois terrains de foot, dix terrains de pétanque ainsi que cinq courts de tennis. Ceux-ci sont à disposition des membres du Tennis Club et des non-membres, sur réservation.

Urban training

Une trentaine de « urban trainers » ont suivi, tous les jeudis, depuis la Mairie comme lieu de rendez-vous, une heure d'entraînement avec un coach professionnel de mai à septembre 2013. Ces cours, ouverts à tous, proposaient de la marche, des exercices cardios et abdos en utilisant le mobilier urbain. Un succès qui se confirme au cours des années.

Implanté à Genève depuis 2010, le concept propose de la marche rapide entrecoupée d'exercices de style fitness. L'âge minimum est de 18 ans et il n'y a pas d'âge maximum, pour autant que la personne puisse marcher à un certain rythme et soit en bonne santé. Ces cours sont proposés dans 5 communes genevoises soucieuses de favoriser le sport auprès du grand public.



Logo of Ville du Grand-Saconnex: A red shield with a white cross and four white stars.

Ville du Grand-Saconnex

Urban Training

Tous les jeudis à 18 h 30
du 2 mai au 26 septembre 2013

Rendez-vous devant la mairie*
pour un entraînement sportif gratuit,
une heure de sport, tous niveaux.

Inscription : www.urban-training.ch



*Route de Colovroix 18 - 1218 Le Grand-Saconnex - Tél. 022 920 99 00 - www.grand-saconnex.ch



Sécurité et prévention

Un nouveau numéro direct de la police municipale, une brigade de stationnement regroupée et l'extension des attributions des agents de police municipale (APM) et de leur secteur ont été mis en place pour répondre aux problèmes de sécurité et de stationnement.

Nouveau numéro de la police municipale

En septembre, les aînés du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy ont pu assister à une conférence sur la thématique de la sécurité. La police cantonale a rappelé les règles simples à observer pour éviter les arnaques et les cambriolages. Il faut faire preuve de vigilance et en cas de doute, appeler la police municipale au 0800 1218 18. Ce numéro, destiné à être mémorisé facilement, est basé sur le code postal de la commune.



Police municipale du Grand-Saconnex

Un seul numéro de téléphone, gratuit:

 **0800 1218 18**

Les contrôleurs de stationnement

Le corps de contrôleurs de stationnement a été créé pour lutter spécifiquement contre les problèmes liés au stationnement illicite des véhicules des pendulaires se parquant sur les places publiques avant de se rendre au travail au centre-ville (phénomène surnommé « P+R Sauvage »).

Quatre communes, Bellevue, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy ont uni leurs forces pour créer un corps intercommunal de contrôleurs municipaux du stationnement, qui déploiera ses prestations sur leur territoire.

Composée de 3 personnes basées au Grand-Saconnex, cette brigade fonctionne depuis le mois de février 2013, en semaine, mais également le soir, le week-end et lors de manifestations communales. L'avantage de ce regroupement est de diminuer les frais de fonctionnement, mais également de libérer les agents de la police municipale qui concentreront ainsi leur force sur les missions de proximité et de sécurité.

Une sécurité commune à 3 communes

Pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de sécurité, le Grand-Saconnex, Meyrin et Vernier ont concrétisé leur volonté d'élargir le champ d'intervention des polices municipales par la signature, en avril 2013, d'une convention intercommunale.

Les APM concernés peuvent se prêter main-forte en tout temps pour autant que les circonstances l'exigent. Des actions mixtes seront également planifiées, comme des contrôles de circulation. Dans le cas d'une infraction constatée sur leur territoire administratif, les APM des communes signataires sont ainsi habilités à poursuivre les contrevenants hors de leur secteur, voire de dénoncer des infractions commises hors de leur territoire.

Sapeurs-pompiers et sauveteurs auxiliaires au service de la population

La compagnie des sapeurs-pompiers et les sauveteurs auxiliaires du Grand-Saconnex ont montré leur efficacité lors de l'orage du jeudi 20 juin 2013. Inondations, chutes de branches impliquant des véhicules, la commune a été touchée et a dû faire face à l'urgence. Sapeurs-pompiers et sauveteurs auxiliaires, ainsi que le personnel communal et le Service d'Incendie et de Secours, sont tout de suite intervenus afin de gérer cette situation.





Centre sportif du Blanché

Rénovation et entretien des bâtiments

La rénovation des mâts lumineux sur les terrains de football et les parkings du Centre sportif a été réalisée en deux mois.

Rénovation de l'éclairage au centre sportif du Blanché

La rénovation de l'éclairage des terrains de football A et B au Centre sportif du Blanché s'inscrit dans l'optique d'entretenir et d'améliorer les infrastructures sportives. Le Conseil municipal a voté, en juin 2013, l'ouverture d'un crédit de CHF 362'880.- pour cette rénovation. Les installations existantes dataient de 1978 et étaient devenues vétustes. Le but était donc de remettre à neuf ce matériel, de le mettre aux normes actuelles et de permettre des économies d'énergie. Le parking attenant a bénéficié aussi de ce changement d'éclairage.

L'ensemble des rénovations comprend le changement des luminaires, câbles, mâts, armoires électriques, tableau général et câbles de distribution. Ces travaux de mise en conformité permettront une économie annuelle d'énergie d'environ CHF 9'700.-, pour un meilleur rendu lumineux. Les travaux se sont déroulés en été 2013, en dehors des heures d'éclairage nécessaires aux activités sportives.



Aénagement des parcs

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour l'inauguration du parc réaménagé au cœur du quartier du Pommier et agrémenté d'œuvres d'art.

Inauguration du parc du Pommier

Le parc du Pommier a été inauguré le 21 septembre 2013, en présence de Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat, de l'architecte M. Philippe Ramseier, des artistes qui ont réalisé les œuvres d'art du parc, ainsi que des nombreuses personnes qui ont travaillé sur ce chantier. Au programme, visite du parc et des potagers urbains, lâcher de ballons et apéritif en musique.

Cette manifestation a par ailleurs dévoilé deux œuvres d'art : « Nuages et murmures » d'Anne Blanchet et « Blocs et motifs » de Philippe Deléglise. Ces œuvres ont été financées par le Fonds de décoration communal. Il s'agit de deux bancs qui émettent un battement très faible qu'on perçoit une fois assis. Le Nuage est formé d'infinis mouvements de minuscules gouttelettes, sorte de sculpture d'air et d'eau. Les trois blocs erratiques font référence à l'errance et au déplacement (depuis le glacier).



Cette seconde étape des travaux, qui s'est étendue sur une année, a permis d'installer des gradins, des espaces verts incluant la plantation d'une centaine d'arbres fruitiers, du mobilier urbain (tables, bancs et éclairage), ainsi qu'un bassin qui deviendra pataugeoire dès les beaux jours. Un nouvel espace d'agrément et de jeux, situé à côté de l'école primaire, sera ainsi à disposition des Saconnésiens. La buvette pourra être louée par les habitants sur réservation.



M. Bertrand Favre, Mme Michèle Künzler, Mme Elizabeth Böhler-Goodship, M. Philippe Ramseier, M. Jean-Marc Comte.

Concours des balcons fleuris, catégorie commune

Mercredi 30 octobre, la ville du Grand-Saconnex s'est vu remettre le premier prix des communes fleuries de plus de 10'000 habitants. Ce prix récompense le travail d'embellissement du territoire.



Urbanisme

Les autorités communales ont voté un crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture destiné à la rénovation de la Ferme du Pommier en vue d'y accueillir la Maison de la Famille. Elles participent également au choix du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) qui a souhaité valoriser sa parcelle. Elles avancent sur le Grand Projet qui s'organise autour de projets de mobilité et d'urbanisation.

Inauguration du 211, route de Ferney

Le nouveau bâtiment administratif sis au 211, route de Ferney a été inauguré officiellement le 11 avril 2013 par les propriétaires des lieux, la société Aton et les autorités du Grand-Saconnex. Ce partenariat 2/3 privé et 1/3 public a été exemplaire par sa rapidité (chantier ouvert en mai 2011 et surfaces remises en fin d'année 2012) et sa qualité d'exécution.

Le bâtiment compte une surface utile de 4'000m² avec une terrasse qui compte 52 panneaux solaires photovoltaïques et une batterie de capteurs solaires thermiques qui participera au préchauffage de l'eau chaude. Pour l'instant, 8 sociétés sont locataires dans ce bâtiment moderne qui porte le label MINERGIE. Il s'appuie sur des technologies éprouvées et des matériaux tenant compte du développement durable. L'immeuble dispose également de 48 places de parking, de même que des surfaces de dépôts et d'archives. Deux espaces de 325m² sont encore disponibles dans ce bâtiment qui bénéficie d'une situation intéressante, par sa proximité avec la ville et l'Aéroport International de Genève. Deux lignes de transports publics ont un arrêt devant le bâtiment.



Grand Projet

Le Grand Projet Grand-Saconnex est un vaste programme qui a pour but d'accompagner la commune dans ses développements urbains (nouveaux logements, développement de la façade aéroportuaire, développement d'activités, d'équipements et d'espaces publics, de transports publics, limitation du trafic de transit) et de renforcer l'identité du Grand-Saconnex, porte d'entrée de Genève. Le potentiel de développement à long terme est de créer environ 800 logements supplémentaires et plusieurs milliers d'emplois. Le Grand Projet couvre 120 hectares sur les 437 que compte la commune.

Les études préalables ont permis d'identifier 3 secteurs de développement :

- la place de Carantec deviendra une nouvelle centralité conviviale ;
- le secteur de la Susette deviendra un quartier urbain mixte activités-petit artisanat-logements, bien desservi par les transports publics ;
- le secteur du Pré-du-Stand accueillera un parc urbain, des équipements sportifs et des activités.

La tâche remplie en 2013 par les autorités communales a été de définir plus précisément l'affectation de chaque secteur et d'en affiner la programmation. Une table ronde organisée le 25 février 2013 a permis de recueillir les avis des privés, des associations et des différents partenaires concernés.

Pour la place de Carantec, la commune a réuni l'Etat de Genève et l'un des propriétaires privés pour élaborer ensemble un « accord-cadre ». L'objectif est d'organiser sur un périmètre élargi un concours d'urbanisme et d'architecture visant à redessiner la place de Carantec et un programme d'équipements publics, de logements et d'activités.

Le secteur de la Susette est dévolu à accueillir une zone mixte constituée de logements, d'équipements publics (salles de sport) et d'activités en lien avec l'artisanat. Ce programme a été déterminé en fonction des affectations qui composent le site actuel, des contraintes de bruit liées à l'aéroport et de la bonne desserte prévue des transports en commun.

Pour le secteur du Pré-du-Stand, la commune, avec la collaboration des propriétaires des terrains, a défini la programmation des affectations. Cette programmation devrait réunir des surfaces d'activités, l'extension du centre sportif du Blanché et accueillir le pôle du Genève Education Football (GEF). Ce dernier constitue le centre de formation foot qui devrait être réalisé avec la collaboration financière du canton.

Le développement de ces activités aura lieu dans le périmètre jouxtant les futures jonctions autoroutières et route des Nations. Cette dernière a pour but de relier l'autoroute au quartier des organisations internationales via un tunnel passant sous le Grand-Saconnex, lui épargnant ainsi un trafic de transit important. Une exposition a été organisée en février 2013 à la Ferme Sarasin pour présenter ces 2 projets routiers et répondre aux questions du public.

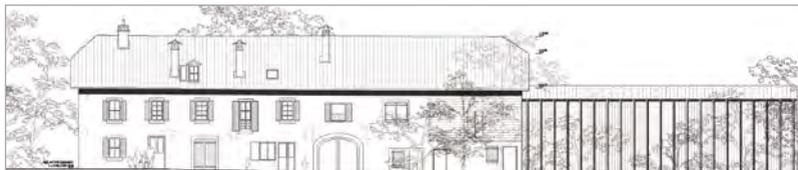
L'objectif du Grand Projet Grand-Saconnex est d'assurer l'extension de la commune par des développements coordonnés de logements, d'activités, d'équipements publics en lien avec les projets d'infrastructures de transports que sont la jonction autoroutière, la route des Nations et le prolongement du tram « Nations » en direction du Grand-Saconnex.

Etude pour l'assainissement des bruits routiers

La commune avait commandé une étude sur l'assainissement des bruits routiers, afin de contrôler le degré acceptable de nuisances sonores pour chaque secteur (zone de villas, zone d'immeubles, zone industrielle) et de mettre le réseau de routes communales aux normes fédérales. En 2013, elle a mis au point un projet général d'assainissement en définissant un périmètre clair des voies sélectionnées et des routes qui n'avaient pas besoin d'assainissement. Le dossier d'étude a retenu 8 artères principales où les valeurs des bruits routiers doivent être traitées. Pour chaque route, il s'agit ensuite de définir les mesures à prendre : réduction du trafic, amélioration du revêtement, aménagements routiers pour diminuer la vitesse des véhicules et mesures pour limiter la propagation des bruits.

Ferme du Pommier – Maison de la famille

La Ferme du Pommier a été acquise par la commune en 2006. Abrayant actuellement l'Atelier du Pommier (poterie), un local scouts et des logements pour étudiants, la commune a cherché à initier sa réhabilitation. Pour permettre la rénovation du bâtiment, la création d'un théâtre et de locaux pour des activités ludiques et créatives, la commune a organisé un concours d'architecture ouvert en 2014. Le but de ces travaux vise la création d'une « Maison de la famille » qui deviendra un lieu d'échanges et de rencontres entre les générations. Durant l'année 2013, les autorités ont travaillé à la faisabilité de ce projet et à définir le programme du concours d'architecture intitulé « Maison de la famille, agrandissement et rénovation de la Ferme du Pommier » qui a été publié en décembre.



Concours du Conseil Œcuménique des Eglises

Le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) a souhaité valoriser sa parcelle située entre les routes de Ferney, de Morillon et le chemin du Pommier. Elle a confié l'organisation d'un concours d'architecture à l'entreprise Implenia. Le jury, composé de représentants du COE, d'Implenia, des autorités communales et cantonales, de la FIPOI et d'architectes a désigné le lauréat – le bureau genevois LRS Architectes, en décembre 2013. Leur projet « Green Village »

englobe l'ensemble du parc. Il s'intègre dans l'environnement existant, en respectant les contraintes de préservation patrimoniale du COE.

Le projet prévoit une partie de logements, une offre hôtelière de type appart-hôtel, une crèche et des bureaux destinés prioritairement aux organisations internationales. Le bureau d'architectes sera en charge de réaliser le futur Plan localisé de Quartier (PLQ) sur cette parcelle.

Assainissement des eaux

Un crédit a été voté pour séparer les eaux usées et les eaux pluviales. Conformément aux directives du Canton, la commune a trouvé un accord entre les différents propriétaires, obtenu l'autorisation de construire et monté le financement du projet. Celui-ci est constitué d'une subvention cantonale, avec la participation de la commune et des propriétaires des secteurs. Au cours de l'année 2013, l'administration communale a planifié les travaux pour remplacer la canalisation existante unitaire en béton, présente sur les chemins des Préjins, de la Métairie et du Pré-Carbeux, par deux nouvelles canalisations en PVC pour la récolte séparée des eaux usées et des eaux claires. Des rencontres avec les propriétaires privés des secteurs ont été organisées conjointement par le Service de l'Etat et la Commune afin de les informer régulièrement de l'évolution du projet et de permettre la prise de décisions. La dernière séance d'information aux riverains a eu lieu en janvier 2014, lors de laquelle l'annonce du début des travaux a pu être faite.

Le chauffage à distance sur l'ensemble du territoire communal

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont développé une nouvelle branche du réseau de chauffage à distance (CAD) sur le territoire de la ville du Grand-Saconnex. Pour la mise en place de cette énergie plus durable, les travaux ont débuté en octobre 2012 pour se terminer selon le planning établi en automne 2014. Le but est de raccorder les différents quartiers du Grand-Saconnex au chauffage géant central par des conduites enterrées. Ce projet prévoit l'installation du chauffage à distance à travers toute la commune, de l'aéroport au chemin des Fins. Au printemps 2013, les mauvaises conditions climatiques ont occasionné un retard des travaux et ont entraîné la fermeture momentanée de la promenade Rivoire.

Déploiement de la fibre optique

La première étape de la création du réseau de fibre optique concerne trois secteurs du Grand-Saconnex, qui ont été définis par les Services Industriels de Genève (SIG). Il s'agit des zones les plus densifiées de la commune. Les travaux commencés en 2012, se sont poursuivis en 2013. Les autres secteurs de la commune et notamment la zone villas, seront reliés au réseau dans une seconde étape. Au total 363 bâtiments ont été raccordés entre octobre 2012 et décembre 2013, soit 3'900 logements et commerces. Des adresses de faible densité n'entrent pas dans le projet en raison des coûts de raccordement impossibles à rentabiliser sur la durée.

Circulation et transports

Le chemin des Coudriers a été inauguré et enrichi d'une quarantaine d'arbres. Le chemin de Jacques-Attenville verra son aménagement et sa végétation également modifiés.

Inauguration du chemin des Coudriers

Après une année de travaux de juillet 2012 à août 2013, la Ville de Genève et la ville du Grand-Saconnex ont inauguré, le 28 août 2013, le chemin des Coudriers réaménagé.

Cet axe avait subi des dégradations depuis de nombreuses années et devenait peu sûr. Le but était de modérer la vitesse du trafic et d'améliorer la mobilité douce en aménageant une piste cyclable bidirectionnelle et un large trottoir.



Les principaux objectifs étaient de sécuriser les piétons et cyclistes par la création d'un trottoir de 2m de largeur du côté Jura, l'aménagement d'un mail continu piétons-vélos entre l'avenue Trembley et le chemin Moïse-Duboule, et la réalisation de nouvelles traversées pour piétons. Pour limiter la vitesse des véhicules, le projet prévoyait la réduction de la largeur de la chaussée à 5,90 m, l'installation de « coussins berlinois » et la modification du carrefour chemin Coudriers – chemin Colladon. De plus, trois passages piétons ont été aménagés et équipés de signalisation lumineuse.

Sur toute la longueur, des arbres à hautes tiges, notamment des coudriers, ont été plantés. L'aménagement comprend également un nouvel éclairage public et du mobilier urbain.

Réaménagement du chemin Jacques-Attenville

Le Conseil municipal a voté en juin 2013, l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 2'452'000.- pour l'aménagement du chemin Jacques-Attenville. Ce chemin a déjà fait l'objet de travaux sur la partie basse (tronçon ch. du Jonc – ch. de l'Erse). Cependant, depuis la fermeture de la rue Albert-Giacometti sur le chemin de l'Erse, un important trafic emprunte ce chemin, qui se situe en zone 30km/h.



Le projet prévoit de réaliser différents aménagements: la création d'un trottoir de 2m sur la partie droite, des seuils de ralentissement (coussins berlinois), des places de stationnement, en vue de sécuriser et privilégier les mobilités douces (piétons et vélos), de ralentir la vitesse des véhicules et de diminuer le trafic de transit. La plantation d'une nouvelle végétation participera à la mise en valeur et à l'embellissement du lieu. Les travaux, débutés en été 2013, s'achèveront au printemps 2014.



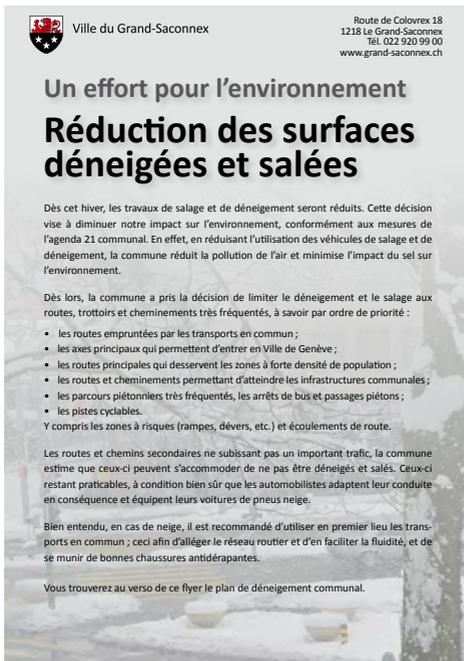
Protection de l'environnement

L'effort de la commune pour l'environnement passe par une réduction des surfaces déneigées et salées.

Réduction des surfaces salées

Dès l'hiver 2013, les travaux de salage et de déneigement ont été réduits afin de diminuer l'impact sur l'environnement, conformément aux mesures de l'agenda 21 communal. En effet, en réduisant l'utilisation des véhicules de salage et de déneigement, la commune réduit la pollution de l'air et minimise l'impact du sel sur la nature. Le salage se limite aux routes, trottoirs et cheminements très fréquentés, permettant l'accès aux transports en commun, aux piétons et aux vélos, ainsi qu'aux axes principaux vers la ville. Un déneigement minimum a également été prévu aux alentours des écoles et des préaux permettant d'assurer les accès aux entrées. Il incombe aux propriétaires d'immeubles ou aux régies de déneiger leurs voies d'accès. La météo clémente de l'hiver 2013-2014 a permis d'appliquer ces

nouvelles dispositions sans difficultés. La commune a diffusé de nombreuses informations à ce sujet, dans le journal communal « Grand-Saconnex Information » et dans des flyers distribués à tous les ménages.



Ville du Grand-Saconnex

Route de Colovrex 18
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00
www.grand-saconnex.ch

Un effort pour l'environnement

Réduction des surfaces déneigées et salées

Dès cet hiver, les travaux de salage et de déneigement seront réduits. Cette décision vise à diminuer notre impact sur l'environnement, conformément aux mesures de l'agenda 21 communal. En effet, en réduisant l'utilisation des véhicules de salage et de déneigement, la commune réduit la pollution de l'air et minimise l'impact du sel sur l'environnement.

Dès lors, la commune a pris la décision de limiter le déneigement et le salage aux routes, trottoirs et cheminements très fréquentés, à savoir par ordre de priorité :

- les routes empruntées par les transports en commun ;
- les axes principaux qui permettent d'entrer en Ville de Genève ;
- les routes principales qui desservent les zones à forte densité de population ;
- les routes et cheminements permettant d'atteindre les infrastructures communales ;
- les parcours piétonniers très fréquentés, les arrêts de bus et passages piétons ;
- les pistes cyclables.

Y compris les zones à risques (rampes, dévers, etc.) et écoulements de route.

Les routes et chemins secondaires ne subissant pas un important trafic, la commune estime que ceux-ci peuvent s'accommoder de ne pas être déneigés et salés. Ceux-ci restant praticables, à condition bien sûr que les automobilistes adaptent leur conduite en conséquence et équipent leurs voitures de pneus neige.

Bien entendu, en cas de neige, il est recommandé d'utiliser en premier lieu les transports en commun ; ceci afin d'alléger le réseau routier et d'en faciliter la fluidité, et de se munir de bonnes chaussures antidérapantes.

Vous trouverez au verso de ce flyer le plan de déneigement communal.

Développement durable et Cité de l'énergie

Après une année de travaux, le Marais a retrouvé son étang et sa vocation de zone naturelle. Un second potager urbain a été inauguré dans le quartier du Pommier, une opération éco-sociale a été menée avec succès : la commune mérite le sigle « Nature en ville » qui lui a été décerné en juin 2013.

Pom'tager

Un deuxième potager urbain, « le Pom'tager », dans le secteur du Pommier, a été inauguré au printemps 2013. Il comprend 25 parcelles de 12 et 6 m². Le but du potager urbain est de permettre aux citoyens de jardiner à cinq minutes à pied de chez eux, de cultiver leurs propres fruits et légumes, de rencontrer leurs voisins dans un lieu convivial et d'améliorer la qualité de leur cadre de vie.

En collaboration avec le service des parcs de la ville du Grand-Saconnex, un premier potager urbain avait vu le jour en mai 2011, situé dans le parc des Délices. Les jardiniers locaux ont sauté sur l'occasion de pouvoir cultiver leurs propres légumes et toutes les parcelles sont occupées. Les habitants peuvent s'inscrire sur une liste d'attente pour obtenir une parcelle. Notons également l'existence du groupement « les Blanchets » jardins familiaux du Grand-Saconnex, 56 parcelles qui sont de plus grande taille.



Opération éco-sociale 1

L'opération éco-sociale était destinée à favoriser l'implantation de technologies efficaces et à alléger les consommations énergétiques. Au total 520 appartements ont bénéficié de cette initiative, qui, selon l'expérience des SIG, représente une réduction d'environ 15% de la consommation d'électricité annuelle. L'opération a été menée par 9 ambassadeurs de quartiers, appuyés par des superviseurs des SIG et de Terragir. Ils ont procédé aux actions suivantes : installation gratuite de multiprises, remplacement gratuits des



ampoules par des modèles fluocompacts et à Leds, remise d'un chèque-cadeau d'une valeur de CHF 400.- pour le remplacement d'un

ancien congélateur ou réfrigérateur consommant beaucoup d'énergie et remise d'une bouilloire à eau moins gourmande en énergie.

Des articles parus dans la presse, une bonne communication auprès des habitants et le soutien des régies immobilières ont permis de mener cette opération dans de très bonnes conditions: 95% des visites prévues ont été acceptées par les habitants et les résultats obtenus attestent de la réussite de l'opération. Elle a été menée au printemps 2013 dans des bâtiments sélectionnés et conjugait des aspects sociaux, économiques (réduction des factures d'électricité) et écologiques, dans le cadre de l'Agenda 21 communal et du programme éco21 des Services industriels de Genève.

Nature en ville

Le 17 juin 2013, la commune a eu le privilège de recevoir des mains de la conseillère d'Etat chargée du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement le sigle Nature en ville. Ce sigle vise à encourager la biodiversité dans l'espace construit par le biais de 11 actions ciblées. Ce programme innovant a été ainsi officiellement lancé à cette date et vise à favoriser les animaux et les plantes indigènes dans un environnement urbain.



La ville du Grand-Saconnex est la première commune genevoise à recevoir le sigle Nature en ville. En effet, la commune a mené de nombreuses actions ayant pour but de réintégrer la nature en ville: conservation de zones de prairies, création de potagers urbains, présence de moutons, de ruches, d'hôtels à insectes et réhabilitation du verger des Hutins et du Marais. Ce «label» permettra de rendre ces actions plus visibles aux yeux du public saconnésien.

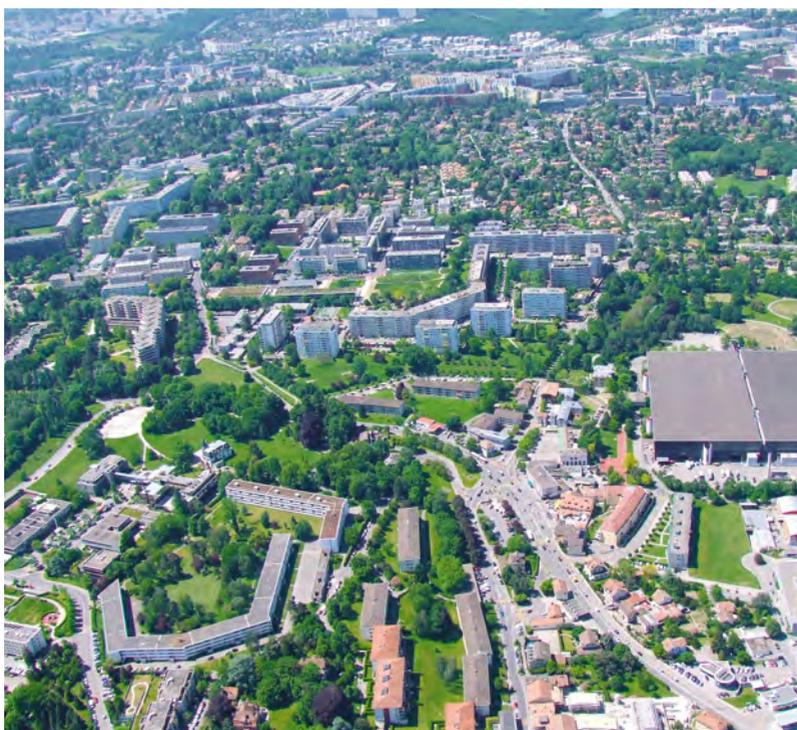
Renaturation du Marais

L'espace nature du Marais, réaménagé suite à une année de travaux, a été inauguré en septembre, en présence des autorités communales, des collaborateurs et du voisinage. Cette parcelle de nature de 15'000 m2 est accessible à pied uniquement (par les chemins Bonvent, des Corbillettes et de la Charrue). C'est un lieu où faune et flore sont privilégiées: un chemin de copeaux de bois longe l'étang et la prairie, outre le marais à proprement parler. Il accueille aussi des moutons Roux du Valais, des ruches et deux hôtels à insectes.



Finances

A l'heure où le présent rapport d'activité est mis sous presse, il n'est pas possible d'y faire figurer les comptes 2013 audités par l'organe de révision. Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter ces documents à la Mairie du Grand-Saconnex, en prenant rendez-vous avec le service des finances, tél. 022 920 99 00.





Renseignements pratiques

(état au 1^{er} août 2014)

Secrétaire général : M. Michel Gönczy

Mairie

Route de Colovrex 18 • CP 127
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 01
www.grand-saconnex.ch
info@grand-saconnex.ch
Heures d'ouverture: du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h à 16h, sans interruption.

Service accueil, culture et sports

Cheffe : Mme Annicka Joye
Route de Colovrex 18
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 02

Action sociale communautaire

Mme Nicole Hauck Bernard
Chargée de projets communautaires
Mme Danièle Poitry
Assistante sociale communautaire de proximité
Mairie • Route de Colovrex 18
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 929 99 01

Service technique

Directrice : Mme Christine Massot
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 02
Horaires: du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 16h

Service des bâtiments

Chef: M. Eric Cusin
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 02
Horaires: lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h à 16h

Police municipale

Chef: M. Patrick Dessibourg
Ferme Sarasin
Ch. Edouard-Sarasin 47
Tél. 0800 1218 18 • Fax 022 929 70 77

Service des parcs

Chef (ad interim): M. François Bonnel
Centre de voirie,
horticole et de secours (CVHS)
Impasse Colombelle 12
Tél. 079 817 40 33 • Fax 022 920 97 21
Horaires: du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h30 à 16h30 le vendredi de 7h à 12h et de 13h à 16h

Service de la voirie

Chef: M. Georges Udriot
Centre de voirie, horticole et de secours (CVHS)
Impasse Colombelle 12
Tél. 079 203 39 79 • Fax 022 920 97 21
Horaires: du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h30 à 16h30 le vendredi de 7h à 12h et de 13h à 16h

Restaurant scolaire

Responsable: Mme Nicole Hauck Bernard
Route de Colovrex 18
Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 01
Collaboratrice administrative: Mme Annemarie Imobersteg
Tél. 022 788 33 47
Renseignements: lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h
En cas d'absence, veuillez laisser un message sur le répondeur.

Etat civil

Mairie de Pregny-Chambésy
Arrondissement de l'Etat civil du Grand-Saconnex & Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47, 1292 Chambésy
M. André Gafner, chef de l'office
Tél. 022 758 03 20 • Fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.



Rédaction : Sophie Meylan
Coordination : Bérengère Delfolie
Mise en page : Dune Graphic
Photos : Mairie du Grand-Saconnex, Jean-Jacques Kissling, Rainer Sohlbank
Impression : Imprimerie Chapuis sur papier 100% recyclé «Cocoon»
Tirage : 5'500 exemplaires



Route de Colovrex 18 • CP 127 • CH-1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00 • Fax 022 920 99 01
www.grand-saconnex.ch • info@grand-saconnex.ch

